Image not found or type unknown

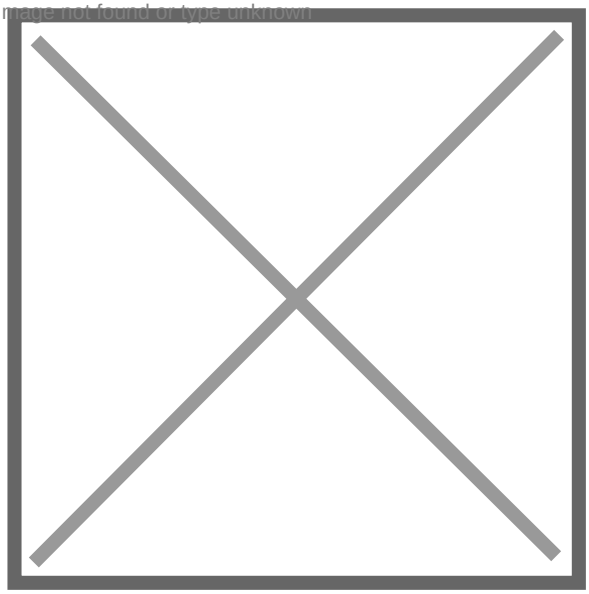

Problème avec un vendeur en ligne

Par **QuattuorNyggekhRhekreyn**, le **09/09/2018** à **20:37**

Bonjour,

Je rencontre des difficultés avec un vendeur en ligne :

Je me suis acheté le 24/8 des vêtements en ligne (des boxers pour être plus précis). Cela fait donc 2 semaines ½.

Mécontent d'avoir attendu aussi longtemps, j'ai contacté le vendeur en ligne par mail et sur sa messagerie Facebook afin de lui signaler que :

- sur les 3 boxers commandés, 2 seulement m'avaient été livrés pour l'instant,
- sur les 2 boxers livrés pour l'instant, 1 n'est pas celui que j'avais commandé,
- pour le 3ème boxer non-reçu, le vendeur m'avait dit qu'il me serait expédié début septembre. Nous sommes déjà le 9/9.

Ayant donc contacté le vendeur le 31/8 afin de lui signaler ces problèmes, ce dernier fait la sourde oreille et adopte le silence radio. J'ai pourtant la preuve sur Facebook que mon message a été lu.

Que dois-je faire pour :

1°) Obtenir le boxer que j'avais commandé à la place du mauvais qu'il m'a envoyé ?
2°) Obtenir le 3ème boxer qu'il m'avait dit qu'il m'enverrait, mais qu'il n'a pas fait ?

Tout ceci en tenant compte du fait qu'il ne répond pas à mes messages et feint le silence radio.

Recommandé avec AR ?

Puis-je demander le remboursement des frais du recommandé puisque l'erreur ne m'est pas imputable ?

D'autres idées pour ne pas sortir trop perdant de cette histoire ?

En vous remerciant par avance pour vos réponses et pour l'attention que vous me consacrerez.

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés